



CSA SD du 13 mars 2023

« Création et suppression de postes »

Déclaration préalable au titre de la FSU90

Madame la Directrice Académique,

Ce CSA départemental se tient dans un contexte social tendu, marqué par de fortes mobilisations intersyndicales contre une réforme des retraites, brutale et injuste que le gouvernement tente d'imposer et qui prévoit de retarder l'âge de départ en retraite, d'allonger la durée de cotisation et de baisser *in fine* le niveau des pensions. Les personnels de l'Éducation Nationale ont pris part à ces mobilisations pour empêcher une nouvelle régression sociale, d'autant plus que nos collègues partent, plus que la moyenne, avec une décote.

Dans nos professions particulièrement féminisées, cette réforme pénalise particulièrement les femmes dont les salaires sont plus souvent moindres et les carrières hachées. Et parmi elles, les AESH risquent de toucher des pensions dérisoires, au terme de carrières pourtant essentielles, mais déjà si peu rémunérées et considérées.

Avec l'intersyndicale, la FSU appelle à poursuivre la mobilisation ce mercredi 15 mars jusqu'au retrait du projet de réforme des retraites.

C'est dans ce contexte que le mensonge de la « revalorisation » apparaît au grand jour. Les discussions autour du « Pacte », qui n'est rien d'autre que la reprise du « travailler plus pour gagner plus » initiée sous la présidence Sarkozy, et les mesures envisagées, ajoutant de nouvelles missions, pour des rémunérations dérisoires, ne sont que **mépris** pour le travail que nous effectuons au quotidien afin de maintenir à flot le service public d'Éducation, particulièrement malmené par les politiques libérales. C'est aussi une nouvelle attaque, à peine voilée, contre le statut de la Fonction Publique, et un alourdissement inacceptable de la charge de travail.

La rentrée 2023 est une nouvelle fois la preuve de ce mépris avec une accélération de la dégradation des conditions de travail.

- 6 postes ETP disparaîtront à la rentrée 2023, ce qui limitera encore les possibilités de stabilisation des collègues, et de choix de mutations ;

- sur les 8 postes supprimés, 4 concernent la technologie.

- les compléments de service vont amener les collègues à de nombreux déplacements entre leurs établissements (jusqu'à 48 km!), pour des quotités horaires parfois très faibles (2,5 ou 3 heures), et pour enseigner à de nombreux niveaux en même temps (postes partagés entre collèges et lycées).

Les annonces du ministre Pap N'Diaye concernant la réforme du collège (suppression d'une heure de technologie en 6^{ème}, mise en place d'une heure de soutien en français ou en maths assurée par des professeurs des écoles, l'annonce d'une demi-journée métiers en cinquième, d'éducation financière ou de parcours Droit) bousculent l'organisation des collèges, ajoutent de la confusion et contribuent à effacer le sens du métier.

Nous vous avons déjà alerté dans notre précédente déclaration, en janvier, lors du CSA SD de préparation de rentrée, sur les risques psycho-sociaux que vont engendrer les mesures de suppression de la technologie en 6^{ème} sur nos collègues, mais nous pouvons élargir cette alerte à l'ensemble des personnels et des situations qui font état de la dégradation des conditions de travail dans l'Éducation Nationale.

La FSU s'oppose à cette nouvelle réforme du collège qui s'engage sur des bases intolérables qui ne permettront pas aux élèves de mieux réussir en étant mieux accompagnés dans leurs apprentissages. Elle va à l'encontre d'une école émancipatrice qui donne à chaque élève les chances de réussir et qui vise à former les citoyennes et les citoyens de demain.

L'École et ses personnels vont mal, très mal ... faute de moyens et de considération. Faute aussi, à une politique ministérielle de management souvent trop injonctif et vertical.